



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DÉCISION DU MAIRE

DÉCISION APPLICATION DE NOUVEAUX TARIFS LOCATION DE SALLES POUR LES ASSOCIATIONS PONTO POKER ET M'GYM A COMPTER DU 06 AOUT 2026

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération du conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;

CONSIDÉRANT la nécessité de fixer les tarifs de location de salle pour les associations Ponto Poker et M'Gym,

Le Maire décide d'appliquer les tarifs forfaitaires annuels comme suit à compter du 06 août 2026

<u>Forfait annuel pour les associations suivantes</u>	
Ponto Poker	600 €
M'GYM	1600€

Fait à Pont-Audemer, le 19 août 2026

Pour le Maire et par délégation, le 1er adjoint, en charge
du personnel, des sports, de la jeunesse, des affaires
générales et de la vie associative

Christophe CANTELOUP

